



**Fédération Autonome de la Fonction
Publique Territoriale**
Autonome et libre

CAP CATEGORIE C1 & C2

Séance du jeudi 18 janvier 2019 – 11 h 00

Représentant FA : HERVIOU N. – FAUCONNIER S. (titulaires) ;
MAMBO S. – GUILLET P. (suppléants)

Secrétaire de séance : **FA**

- 1 - Approbation du Compte rendu de la CAP/C de novembre 2018.

Vote favorable FA – Adopté

- 2 Règlement intérieur des Commissions Administratives Paritaires A – B – C

Compte tenu des observations transmises par les syndicats FA et CFE-CGC, l'Institution propose que soit organisée une réunion entre la DRH et un représentant des Personnels par Commission afin qu'une lecture du document soit effectuée, que des éventuelles modifications soient apportées.

Il est demandé aux OS de ne pas hésiter à transmettre leurs observations en amont de cette réunion dont la date est à définir.

Accord de l'ensemble des OS présentes

- 3 – Positions administrative (Détachement, Intégration, Disponibilité, Mise à Disposition)

Vote favorable FA sur toutes les propositions – Adopté

La **FA** a pris la parole afin d'évoquer (suite à son mail) son étonnement de ne pas voir paraître dans la liste des positions administrative la situation d'un agent G. M. affecté en détachement sur un emploi tremplin au sein du TAD de Seine Aval. Son année sur un emploi « tremplin » ayant été validée, la FA a demandé quel était la situation administrative de l'agent actuellement.

Réponse de la DRH : *l'Agent ne change pas pour l'instant de situation, son emploi « tremplin » étant prolongé jusqu'à ce qu'un poste budgétaire compatible avec ses compétences se libère.*

Le dossier sera traité lors du prochain comité Emploi/Compétence.

Fin de la séance : 11 h 20